



COMPTE-RENDU
et
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 09 JUIN 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 7

Vote par procuration : 3

Nombre de conseillers votants : 10

Le 9 juin deux mille vingt-trois, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué le 05 juin 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GEOURJON, Maire.

Etaient présents : GEOURJON André, SABOT Jacky, FERNANDEZ Jean-Bernard, ESCOFFIER Bertrand, JOLY Marc, BARRALON Jean-Claude, GONNET Michel

Absents excusés : MILHAU Nicolas (pouvoir à J. SABOT), GUILLAUMOND Roger (pouvoir à JB FERNANDEZ), FECHNER Gilles (pouvoir à A. GEOURJON), FARIZON Nicole

Absent :

Secrétaire élu pour la session : ESCOFFIER Bertrand

Question n°1 : approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 mai 2023

Le compte rendu du conseil municipal du 10 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

Les comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la communauté de communes des Monts du Pilat <https://www.cc-montsdupilat.fr> rubrique La Versanne

2023-016-02

DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS DES SENATEURS

Rapporteur Monsieur le Maire

Le conseil municipal doit procéder à la désignation d'un délégué et de 3 suppléants en vue des élections des sénateurs au mois de septembre 2023.

Monsieur André GEOURJON est élu délégué à 9 voix pour et 1 abstention

Monsieur Jean-Bernard FERNANDEZ est élu suppléant à 9 voix pour et 1 abstention

Monsieur Michel GONNET est élu suppléant à 9 voix pour et 1 abstention

Monsieur Bertrand ESCOFFIER est élu suppléant à 9 voix pour et 1 abstention.

Le conseil municipal après avoir délibéré approuve à l'unanimité la désignation du délégués et des suppléants.

2023-017-03

DEMANDE DE SUBVENTION DGD ETUDE ENVIRONNEMENTALE EN VUE DE LA REVISION ALLEGEE DU PLU

Rapporteur Monsieur le Maire

Le bureau d'étude EPURE propose une révision allégée du PLU pour un montant de 11000€, le département alloue une subvention d'un montant de 7000€. Le niveau de modification du document implique la réalisation d'une étude environnementale, le devis de CESAME s'élève à 9740€ht.

Les modifications concernent :

- Passage de zonage N en A et inversement,
- Modification du zonage AUF en AUc sur 700 m2,
- Inscription des périmètres de captages dans le PLU,
- Création d'un zonage NI aux Grandes Sagnes,
- Ajustement du zonage AUF aux Côtes,
- Création d'un emplacement réservé pour la desserte du presbytère
-

Une demande de subvention dans le cadre de la DGD est sollicitée pour l'ensemble des dépenses, si elle n'est pas obtenue les modifications de zonage qui nécessite une étude environnementale seront exclues de la modification.

Le conseil municipal après avoir délibéré approuve à l'unanimité la demande de subvention dans le cadre de la DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION pour l'étude environnementale dans le cadre de la révision allégée du PLU pour un montant de 9740 € ht.

Question n° 4 : avis projet charte Parc Régional du Parc du Pilat

Rapporteur Monsieur le Maire

L'ensemble du projet de charte a été étudiée lors du bureau d'adjoints élargi aux conseillers et secrétaire de mairie du mardi 6 juin. Un compte rendu a été diffusé par mail à l'ensemble des élus avec diverses observations et/ou proposition d'écriture. Le Conseil Municipal s'accorde un délai d'une semaine pour prendre en compte les éventuelles nouvelles propositions de modification, qui seront partagées entre élus par mail, avant envoi au syndicat mixte du PNR.

Question n° 5 : transfert compétence AEP

Rapporteur Monsieur le Maire

Une nouvelle pétition organisée par une association de maires et destinée au Président de La République, Première Ministre et au Gouvernement a été diffusée dans les mairies afin de s'opposer au transfert obligatoire de la compétence eau/assainissement aux EPCI. Très pertinente, elle souligne entre autres que cette décision issue de la loi Nôtre **défie le bon sens** car l'eau ne se distribue pas de la même manière dans un village rurale et une grande métropole. **On n'offre pas une réponse identique à des réalités si différentes.**

L'ensemble du Conseil Municipal signe ce *manifeste pour la liberté de choix*.

Le bureau d'étude chargé de cette remonté de compétence pour le compte de la communauté de communes des Monts du Pilat a établi une liste de travaux prévisionnelles pour l'ensemble des communes.

Pour La Versanne les élus demandent l'inscription des projets suivants :

Suppression de l'alimentation des réservoirs du SDIS par le réseau AEP	80000€
Traitement des fuites, antennes Le Bourg-Fogères	4539€
Extension réseau AEP sur Cherchenid	28670€
Extension assainissement sur Faubec	10820€
Aménagement d'une plateforme d'accès aux EU aux Rouaires	3240€
Protection ressource AEP, captage de La Biousse	20000€

Soit un total de 147 269€ht

Question n° 10 : Questions diverses

Convention avec l'Espace Déome : dans le cadre des activités décentralisées au niveau de l'ancien canton de B.Argental l'Espace Déome va proposer une animation aux jeunes 11-17 ans à La Versanne en juillet 2023. Les salles publiques seront mises à disposition gratuitement du lundi au vendredi ainsi que l'ensemble des équipements dont les billards et table de ping pong. L'engagement des deux parties sera contractualisé par une convention.

Convention avec JSCV : l'association JSCV participe régulièrement aux marchés animés depuis leur lancement en 2021, elle y tient un rôle déterminant dans l'animation et permet aux consommateurs locaux un temps de convivialité dans l'esprit recherché par les organisateurs de ce marché. Cet engagement étant considéré comme indispensable dans l'organisation de cette manifestation commerciale la Conseil Municipal décide de contractualiser ce partenariat par une convention, laquelle devra intégrer la prise en charge de la sonorisation.

Véhicule kangoo : la voiture est passée au contrôle technique, les pneus usagers ont été remplacé, la courroie de distribution doit être remplacé car elle a 119000km. Depuis 2021 son usage représente 1000KM/an ce qui conduit à s'en séparer pour éviter des frais supplémentaires.

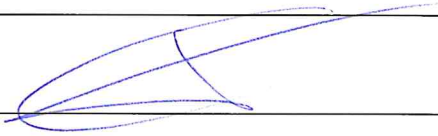
Gîte de Groupe : les demandes de subventions espérées pour la création de cet hébergement touristique seront probablement obtenues, nous n'avons pas encore les arrêtés d'attributions mais des informations qui confirment que le projet est éligible pour les financeurs potentiels. Le MOE doit présenter l'APD pour validation avec le concours des GDF42, puis le DCE sera lancé. Pour des raisons financières l'ensemble du chantier sera décomposé en plusieurs tranches la première étant la rénovation du bâtiment, une autre pour le préau et peut-être une suivante pour parking-aire ludique-environnement de proximité.

La séance est levée à 18h30
Le Maire, André GEURJON



Fait à La Versanne, le 12 JUIN 2023 / Affiché le
Délibérations transmises au contrôle de légalité le
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations

APPROBATION DU COMPTE RENDU ET DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

CONSEILLERS PRESENTS	SIGNATURES
GEURJON André	
FERNANDEZ Jean-Bernard	
SABOT Jacky	
ESCOFFIER Bertrand	
FARIZON Nicole	
FECHNER Gilles	
GONNET Michel	
GUILLAUMOND Roger	
JOLY Marc	
MILHAU Nicolas	
BARRALON Jean-Claude	

